

Image not found or type unknown



Aide embauche senior chômeur

Par **fredclavier**, le **01/10/2010** à **08:44**

Bonjour, j'ai 55 ans et je suis inscrit comme demandeur d'emploi (non indemnisé car j'étais chef d'entreprise) depuis 2ans 1/2. Quelles sont les aides auxquelles peut prétendre mon futur employeur ? Puis-je avoir un exemple chiffré, sachant que ma base de salaire sera de 2000 euros nets par mois sur 12 mois, ou, plus simplement, quelle sera l'économie réalisée par mon employeur en m'embauchant moi plutôt qu'un junior non chômeur. Merci vivement de votre réponse rapide car je dois très rapidement discuter avec mon "futur" employeur. Cordialement. FC